



2. Demande d'un crédit d'engagement pour la réfection des passerelles à Cheyres

Numéro d'investissement	Conseil général 2024/09
Mandant	Conseil communal – M. Stéphane Delley
Chef de projet	M. Romain Viquerat

1. Contexte

Depuis la 1^{ère} correction des eaux du Jura, la rive sud du lac de Neuchâtel est exposée à une érosion active. Chaque année, plus d'un hectare de marais et de zones alluviales d'importance nationale disparaissent par l'action des vagues. De par son orientation parallèle à la direction des vents dominants (« la Bise » soufflant du nord-est et « le Vent » soufflant du sud-ouest), c'est la rive la plus touchée par ce phénomène. Nos passerelles sont donc impactées directement par ce phénomène.

En les empruntant, une balade entre lac et roseaux attend les marcheurs et amoureux de la nature dans la Grande Cariçaie. Le sentier a essentiellement des passerelles en bois et longe les rives du lac, elles permettent de passer à sec sur des terrains marécageux pour le bien des oiseaux qui nichent et se réfugient dans cette réserve. Il est donc impératif de ne pas quitter les sentiers, et de ne pas faire trop de bruit.

Nous avons la chance de vivre au bord du lac et de pouvoir s'y balader. Ces passerelles sont justement là pour pouvoir profiter de la nature. C'est un élément de vie très important pour nos habitants.

À la suite des inondations en juillet 2021 et surtout en décembre 2023, les passerelles actuelles, exécutées en 2012 ont été fortement endommagées. L'accès depuis en est strictement interdit. En montant, l'eau a soulevé une partie des passerelles qui se sont retrouvées éparpillées et démantelées dans le marais.

L'objectif étant la remise en état de celles-ci dans le respect qui caractérise l'Association de la Grande Cariçaie en protégeant la nature et en harmonie avec la faune et la flore. C'est une vitrine pour notre commune, la région et une très belle promenade pour les touristes.

La Grande Cariçaie devrait également bientôt lancer son projet de lutte contre l'érosion en posant des palissades de pieux jointifs au large qui permettra une meilleure protection des passerelles dans le futur.

2. Périmètre

En totale collaboration avec la Grande Cariçaie et le Canton, plusieurs séances sur place ont eu lieu pour constater l'entendu des dégâts et les faisabilités d'une reconstruction possible, tout en prenant en compte la bonne période de l'année.

Après consultations de différentes offres, la décision s'est portée sur la protection civile qui dispose de tout ce qu'il faut pour mener à bien cette opération. Elle a déjà l'expérience de la dernière pose des

passerelles, c'est à moindre coût et met à disposition un grand contingent de personnes pour mener à bien les travaux.

Il y a au total environ 500 mètres de passerelles. Pour éviter une explosion du budget et ne sachant pas quand la prochaine catastrophe naturelle viendra, nous avons choisi la variante intermédiaire. C'est-à-dire les fondations et passerelles en bois (chêne), refaire les 170 premiers mètres à neuf qui ne sont plus utilisables et le reste sera remis en place (avec quelques corrections) car les passerelles sont encore en très bon état. Il a été vu et décidé que le tracé du chemin restera pratiquement le même qu'avant pour respecter la nature, la faune et l'intérêt d'avoir les passerelles proches du lac pour pouvoir en profiter.

L'opération se fera en deux phases l'année prochaine.

Première phase :

1. Livraison du matériel (bois et visseries)
2. Acheminement au bord du lac du matériel sur les différentes zones de stockage
3. Fondation de la première partie des passerelles (les 170 m) / fonçage des pieux en chêne

Deuxième phase :

1. Installation du camp de base de la PC
2. Construction de la première partie des passerelles (les 170 m).
3. Réfection du reste des passerelles.



1. 170m à neuf
2. *Nouveau chemin en ligne droite depuis le pont des Pointus. La voirie fera un passage naturel entre les arbres. Pas d'intérêt de mettre des passerelles à cet endroit.*

3. Planning

Mars-Novembre 2024	Mise en place du projet
Décembre 2024	Demande d'un crédit d'engagement au Conseil général
Février-Mars 2025	Livraison du matériel / Pose des pieux (fondation des 170 m)
Avril 2025	Réfection des passerelles
Mai 2025	Ouverture des passerelles



4. Coût

Le projet comprend :

Matériel

- Bois (chêne) (transport inclus) CHF 25'958.78
- Visserie, assemblage (transport inclus) CHF 5'163.65

Sous-total Matériel CHF **31'122.43**

Travaux

- Fonçage de 180 pieux en chêne/ Fondation CHF 20'825.65
- Protection civile (Subsistance et frais divers) CHF 6'000.00

Sous-total Travaux CHF **26'825.65**

Transport et divers

- Acheminement du matériel au bord du lac CHF 4'000.00
- Permis et autorisations CHF 2'000.00
- Les divers et imprévus (~ 8 %) CHF 5'000.00

Sous-total Transport et divers CHF **11'000.00**

TOTAL HT	CHF 68'948.08
TVA 8.1 %	CHF 5'584.80
TOTAL TTC	CHF 74'532.88
ARRONDI	CHF 74'600.00

5. Financement et amortissements

Financement par emprunt en cas de liquidités courantes insuffisantes.

- Intérêts : 2 %
- Amortissements : sur 10 ans, soit 10% par an, à savoir CHF 7'460.00 dès l'année qui suit la fin des travaux.

6. Proposition de décision

En conclusion, ce projet permettra de retourner se promener et profiter de la nature dans la Grande Cariçaie. Votre patience sera peut-être récompensée par la vue d'une canne qui niche ou par quelques jeunes oiseaux à peine sortis de leur œuf.

En conséquence le Conseil communal demande au Conseil général :

- d'octroyer un crédit d'engagement de CHF 74'600.00 pour la réfection des passerelles à Cheyres

Cheyres, le 4 novembre 2024
Stéphane Delley, Conseiller communal

